

# La concurrence contre les chanteurs français et francophones dans les opéras et les conservatoires en France

Le monde de l'Art lyrique proteste contre la politique qui vise à exclure les artistes français au profit d'artistes étrangers. Il ne faut nullement y voir un quelconque relent de chauvinisme et de nationalisme, précisent les signataires de L'Appel du Parlement des Artistes, mouvement créé en mars 2008 (1) : l'esprit gestionnaire étroit et de concurrence du libéralisme économique est passé par là. Quels sont les constats ?

Sur 174 solistes engagés cette saison 2007-2008 à l'Opéra de Paris, seuls 22 sont francophones, Français ou "résidents". Et encore, relégués aux parties mineures. Même "Louise" de Charpentier, en langue française, ne retrouve que 3 chanteurs français contre 12 d'origine non-francophone sur le plateau. Au Conservatoire National Supérieur de Paris, un élève sur trois entrant en classe de piano est extra-européen. Musiciens, chanteurs lyriques et même les chefs d'orchestre connaissent la précarité, le chômage. « Les solistes et les choristes venus d'ailleurs sont légion, alors que ceux qui ont le tort d'être autochtones sont au chômage. Comme nous, le citoyen comprend mal que cet effort de la nation à former des artistes soit malmené par la sur-représentation d'artistes formés ailleurs », remarque L'Appel (1).